

Accompagnement individuel à la création d'entreprise / *Convertissez votre idée en projet !* 24H maximum, sur une période de 1 à 4 mois, dont 12 à 14H en entretien et 10H de travail personnel guidé

Objectifs :

- Passer de l'idée au projet entrepreneurial
- Identifier le profil et les caractéristiques du porteur de projet
- Evaluer l'adéquation entre le porteur et son projet
- Définir un projet de création d'entreprise réaliste et réalisable
- Elaborer un plan d'actions pour concrétiser le projet

Public et prérequis :

- Porteurs de projet souhaitant explorer et valider leur projet de création d'activité
- Pas de prérequis

Délai d'accès à la formation :

1 à 2 semaines, après accord de prise en charge

Lieux :

- En présentiel dans l'un de nos bureaux en IDF (adresses consultables sur notre site)
- En distanciel (FOAD)

Modes de financement :

- CPF (code 203)
- Pôle Emploi ...
- Financement personnel...
- Nous consulter pour étudier votre financement et obtenir un devis personnalisé

Déroulement de la prestation :

1. Bilan du profil entrepreneurial

- Analyser les compétences acquises et identifier les aptitudes entrepreneuriales
- Etudier les motivations et le contexte du projet de création d'entreprise
- Evaluer l'adéquation entre le profil du porteur et son projet. Identifier les atouts et les points de vigilance

2. Etude de faisabilité du projet de création d'entreprise

- Etudier le marché ciblé (recherches documentaires et rencontres avec des professionnels)
- Déterminer le marché et les caractéristiques de l'activité visée (valeur ajoutée et nature de l'offre, concurrence, réglementation de l'activité...)
- Analyser les forces, faiblesses, opportunités et risques du projet

3. Conclusion et plan d'actions

- Valider le projet entrepreneurial
- Prendre en compte les ressources et les besoins éventuels de développement pour concrétiser le projet
- Déterminer les étapes de mise en œuvre

Moyens et outils utilisés :

- Accompagnement personnalisé, en fonction du projet et du profil du porteur de projet
- Tests d'évaluation et d'aptitudes professionnelles
- Méthodologie d'étude de faisabilité du projet
- Outils d'analyse et d'aide à la décision
- Supports de travail remis au stagiaire
- Evaluation de la prestation (questionnaire de satisfaction)
- Accompagnement réalisé par un professionnel expert (cv et code déontologie joints)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous contacter pour définir avec vous la meilleure formule correspondant à votre situation